

grais un autre engrais qui peut-être n'est pas meilleur, & exposerions-nous les plantes au danger d'être gélées, ou étouffées sous la glace ?

On aura sans doute remarqué qu'en déterminant les saisons propres pour les égayages, j'ai eu principalement en vûe les Prez qui ont assez d'eau, pour pouvoir être arrosés tout-à-la-fois & en tout tems à la volonté de l'Oeconome. Mais comme il y a dans ma Patrie d'autres Prez qui n'ont pas ces avantages, j'en dois encore parler en peu de mots.

Il y en a qu'on ne peut égayer que par partie. Il arrive souvent qu'un Oeconome n'a qu'une fontaine ou un petit ruisseau pour arroser ses Prez, enforte que ces secours ne sont pas suffisans pour les égayer tout-à-la-fois, & qu'après en avoir arrosé une partie, il se voit obligé de porter ses eaux plus loin pour en égayer quelques autres. Ici il s'éleve une question. Combien de tems doit-on laisser les eaux sur la même partie du terrain, & quand doit-on les pousser plus loin, pour que successivement toute la Prairie puisse être égayée ? On doit ici regarder à la différence des saisons. En Automne & au Printemps on laisse les eaux plus long-tems sur la même partie du Pré que dans les autres saisons, & on ne les en tire que lorsque le sol est humecté & pénétré également par tout; parce qu'il est alors nécessaire, comme je l'ai déjà dit ci-dessus, de donner au terrain non-seulement de l'humidité, mais encore de l'engrais. On ne sauroit précisément en déterminer le tems : il y a des Oeconomies qui laissent souvent les eaux huit jours, & quelquefois plusieurs semaines sur la même partie sans les en détourner; d'autres qui ont de bonnes eaux de sources, chargées d'une espèce de soye verdâtre attendent qu'elle paroisse, & alors ils font circuler ces eaux plus loin. Quelques-uns le font plutôt; la nature du terrain doit sur-tout être consultée. J'indiquerai dans la suite de mon discours les espèces de terrain qui doivent être plus ou moins arrosés : nous laisserons à la prudence & à l'expérience de l'Oeconome à décider de la conduite qu'on devra tenir à cet égard.

En d'autres tems, comme d'abord après la récolte des foins, on doit moins laisser séjourner les eaux ;